

Port d'Alger. BORDEAUX
 dre à St Pierre et Miquelon
 1919
 24 - 1919
 1910
 1919

Marine Nationale.
 Armement de la Flotte
 Centre de Flottilles d'Alger

Une permission de trente jours (30 jours)
 à passer à St Pierre et Miquelon (Amérique du Nord)
 est accordée au matelot S. S. 105

Gauthier Michel

(Approbation du C. C. la Marine Algérienne du 16 décembre 1918)

Il lui est enjoint d'être en retour à son
 résidence sous peine d'être pour suivi pour désobéissance

Alger le 6 janvier 1919

Le Capitaine de Corvette Dubois
 Chef du Centre de Flottilles d'Alger

Mucken

Aucune prolongation ne sera accordée.

Taxi pour ind. de M. Marillat à Rochefort... 846. 3^e L. ... 14,55
 1 timbre ... 0,10

Taxi la somme de Soixante quatre francs pour ind. d. vivres... 14,65
 64

78,65

COMMISSAIRE de la Flotte
 F. PILOT
 6 janvier 1919
 Le Commissaire

Visa d'arrivée
 à St Pierre, le 27 février 1919
 Le Chef du Service de l'Inscription Maritime
 [Signature]

A droit au
 voyage
 aux Sts Pierre et Miquelon

Centre flotille
Vu au départ d'Alger
le 9/1/19
par le *Lumina*
Alger le 9/1/19

Qu'all'arrivee
Borde le 18/1/19

LE CHEF DU SERVICE DE L'INTENDANCE MARITIME



EQUIPAGES DE LA FLOTTE
OFFICIER EN SECOND
2^{ème} DÉPÔT

Vu bon pour le rendre à Bordeaux
fra mes en subistance
l'amb de Bordeaux en
attendant le départ du
paquebot à destination de
Tunis et Miquelon

ROCHEFORT, le 17 Janvier 1919

L'Officier en Second

Départ: train 17.^h29
li dépôt

3 Cabanney

De Rochefort à Bordeaux et retour

171^l x 12 x 0.0164 x 1.1165 5.90

Passe cinq francs quatre vingt dix cent.

Rochefort le 17/1/19

Le Commissaire

Vu à l'ARRIVÉE à New-York le

8 février 1919

[Signature]

Mandaté la somme
de Cuit sixante treize
francs, 70^{cs}. p. frais de
passage de Bordeaux à
New-York

BORDEAUX

LE CHEF DU SERVICE DE L'INTENDANCE MARITIME

le 24 janvier 1919

[Signature]

